

Reconquête de la ville

Vitomir Ahtik

Volume 6, numéro 2 (11), automne 1988

La reconquête de la ville

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1002045ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1002045ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie - Université du Québec à Montréal

ISSN

0831-1048 (imprimé)

1923-5771 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Ahtik, V. (1988). Reconquête de la ville. *Cahiers de recherche sociologique*, 6(2), 5–11. <https://doi.org/10.7202/1002045ar>

Présentation

Reconquête de la ville

Vitimir AHTIK

La période 1950-1975 a été, pour les sociétés occidentales industrielles, celle de l'abondance¹. Trois processus conjoints, aux effets convergents et interactifs s'y sont déployés.

D'abord une accumulation sans précédent, accompagnée d'une forte concentration financière, mais également d'une redistribution sociale généralisée et de l'obtention de nombreuses garanties (économiques et autres) pour l'individu. Le second processus est celui d'une industrialisation accélérée qui est allée de pair avec une différenciation et une intégration de la production, mais aussi avec une massification et une uniformisation de la consommation. Enfin, l'urbanisation a été intensive et extensive. Elle s'est traduite dans la densification et l'étalement des grandes agglomérations, ainsi que dans la prolifération des petites villes intégrées (villes nouvelles, *community towns* et cités satellites).

Dans les grandes villes américaines notamment, on a eu recours largement au modèle de l'aménagement urbain inspiré par le courant moderniste rationaliste, issu de l'école du Bauhaus (forme du bâti et mode de construction) et des travaux de Le Corbusier (principes de fonctionnalité et leur transcription dans l'aménagement de l'espace urbain)².

Selon le modernisme rationaliste, les structures urbaines traditionnelles sont désuètes et elles entravent l'évolution de l'économie et de l'industrie contemporaines. Il convient donc de les remplacer par d'autres, plus conformes à deux règles fondamentales. La première est la séparation spatiale des activités collectives — notamment celles de la gestion économique, de la production

¹ J. K. Galbraith, *L'ère de l'opulence*, Paris, Seuil, 1961.

² Cette pensée, née en Europe dans les années 1920, ne s'est vue appliquée à grande échelle que trente ans plus tard, aux États-Unis, avec les premiers grands complexes autonomes de Mies van der Rohe et l'évolution de la mégalopole du "couloir Nord-Est" (forme déjà envisagée dans les écrits de Le Corbusier pour la vallée de la Seine, entre Paris et le Havre). Voir H. Bayer, W. Gropius et I. Gropius (dir.), *Bauhaus, 1919-1928*, Boston, Brandford, 1959; J. Guiton (dir.), *Le Corbusier: architecture et urbanisme. Textes choisis*, Paris, Éditions du Monitor, 1982.

industrielle, de l'habitat et de la circulation — dans des zones (ou "corridors") monofonctionnels homogènes, d'où la configuration en échiquier de l'espace et la forme maillée des infrastructures lourdes. La deuxième règle demande que l'organisation de chaque partie de l'espace obéisse à une logique propre de fonctionnement efficace et rentable, d'où les plans sectoriels et les grands complexes autonomes. Ces règles ont été rapidement transcrites dans des procédures et techniques opérationnelles. Obéissant à la règle des économies d'échelle, on a construit en hauteur, et densément; dans le souci d'appliquer les technologies de pointe et de créer des formes dépouillées, on a bâti d'une manière standardisée et industrielle.

L'initiative de façonnement de la ville est revenue largement à ceux qui y injectaient les moyens financiers, à savoir les corporations privées et l'État. Les deux ont vu grand. Les autorités municipales, qu'elles se soient trouvées à la traîne ou à l'avant-garde de ces initiatives, n'ont fait que contribuer à leur réalisation. Ce faisant, de grandes couches de la population se sont vues exclues et lésées par une telle politique urbaine.

On peut donc constater qu'en peu de temps (il s'agit de moins d'une génération!) le visage de nos villes s'est radicalement transformé. Des quartiers entiers ont été démolis pour laisser place aux gratte-ciel. Des grands axes de circulation ont pénétré au cœur même de la ville, les rocade ont découpé le tissu urbain en secteurs séparés. Les flux et reflux des grandes masses de la population se sont substitués aux modèles de sociabilité urbaine traditionnelle.

Marquant la fin de cette époque, la crise énergétique de 1974, rapidement transformée en récession économique, a à son tour engendré une série de restructurations économiques, industrielles et politiques³ qui se sont répercutées sur l'urbain. La politique de rigueur financière appliquée par presque tous les pays occidentaux marque la fin de l'État-providence ainsi que des nombreux programmes correctifs, sociaux et économiques. La forte libéralisation des régimes politiques a redonné au secteur privé accès à des domaines d'activités collectives relevant auparavant du secteur public. Sur le plan urbain, cette politique met un frein aux investissements publics. Quant au secteur privé, ses priorités vont au plus immédiatement rentable, qui n'est pas forcément "la pierre". Son redressement économique passe en grande partie par l'investissement dans la haute technologie, par le recentrage organisationnel et financier, exigences qui n'épousent pas nécessairement les modèles d'urbanisation existants.

Les municipalités se retrouvent dans une situation paradoxale. Sur le plan économique, leur assise financière s'effrite; sur le plan social, les revendications de

³ Voir, entre autres, L. Jalbert et L. Lepage (dir.), *Néoconservatisme et restructuration de l'État*, Québec, PUQ, 1986, et le numéro spécial des *Cahiers de recherche sociologique*, "L'économie mondiale en mutation", vol.6, no 1, printemps 1988.

la population se font de plus en plus fortes et pressantes. Dans de nombreux cas, cette dialectique de l'autonomie et de la dépendance va jouer par la suite un rôle non négligeable dans la restructuration de l'échiquier politique local.

Un autre facteur décisif entre également en scène. Les années soixante-dix ont mis en évidence le fait que la ville moderniste rationaliste a trahi ses promesses. À la longue, elle ne s'est révélée ni économiquement efficace, ni techniquement fonctionnelle, ni socialement vivable. Ainsi, la rupture entre les activités économiques et les activités sociales entraîne une spirale d'effets inattendus qui mettent à l'épreuve la survie même de la ville et particulièrement celle de son centre. La concentration des activités monofonctionnelles au centre-ville ne fait qu'en expulser la population. Or, l'extension du système urbain autoroutier, dont les coûts sont galopants, ne fait qu'accroître un engorgement qu'elle était précisément censée éliminer. Ce faisant, ce réseau ne contribue même pas à la revitalisation sociale du centre-ville, car il n'agit qu'à titre de pompe, aspirant et refoulant une population qui n'est que de passage. Dans la foulée de ces pressions contradictoires, des secteurs économiques de plus en plus nombreux finissent par quitter un centre-ville qui a cessé d'être fonctionnel.

L'effet conjugué de tous ces facteurs pousse les autorités municipales à réviser leurs politiques d'aménagement urbain. Les urbanistes professionnels — dont plusieurs expriment depuis longtemps déjà des réserves à l'égard du mouvement moderniste⁴ — sont requis, eux, de proposer des voies de rechange.

Le nouveau slogan de "retour à la ville" traditionnelle et historique exprime la nécessité de reconstituer l'unité brisée entre les activités économiques, la vitalité sociale et l'organisation de l'espace urbain. Cet objectif se traduit en quelques principes: différenciation des vocations sur un espace restreint; mixité des populations résidant au centre-ville; liberté d'accès pour toutes les catégories sociales aux espaces publics et semi-publics du centre; conservation ou recyclage des bâtiments historiques; réduction du gabarit des constructions nouvelles et leur insertion dans l'environnement immédiat; continuité du bâti, notamment le long des rues. Sur le plan du bâti, on s'efforcera donc de reconstituer le quartier; sur le plan de la sociabilité, on essaiera de recréer le voisinage. Le débat public autour de thèmes spécifiquement urbains constitue un autre phénomène significatif des années quatre-vingt. L'éventail des acteurs collectifs concernés augmente. Ceux-ci se cherchent des canaux d'expression de plus en plus organisés. À côté des revendications défensives, se manifeste la volonté d'une prise en charge des nombreux domaines d'intervention urbaine. Le débat se politise, sa thématique s'élargit. On fait état explicitement de préoccupations environnementales, on inscrit au programme la qualité de vie dans le cadre urbain. Si ces exigences de type humaniste ne sont pas nouvelles, le consensus général qui se fait autour

⁴ Parmi ceux-là, une place de pionnière revient à J. Jacobs, *The Death and Life of Great American Cities*, New York, Random House, 1961.

d'elles l'est. Il s'agit de la légitimité, nouvellement acquise, de la quête d'une "ville à l'échelle humaine".

Parallèlement à ce retour à la tradition, se manifestent les premières réalisations originales qui, à l'heure actuelle, sont il est vrai encore relativement éparses. En fait, ni l'urbanisme ni l'architecture alternatifs n'ont encore formulé des objectifs neufs, ni inventé des formes autonomes. Il serait donc prématuré de leur assigner un dénominateur commun, encore moins de se prononcer sur leur orientation future.

Mais à observer Montréal et son centre-ville depuis le redémarrage de la construction et l'élection du RCM à la mairie, tout semble indiquer qu'on est en train de s'engager dans deux directions en même temps. D'un côté, la production de la "surface-plancher", des gratte-ciel et des galeries souterraines a repris de plus belle. De l'autre, la municipalité se déclare décidée à protéger le patrimoine urbain, à inciter la mixité des fonctions et des populations, à imposer des limitations aux gabarits des immeubles nouveaux.

Ces deux voies sont-elles incompatibles ou complémentaires? Cherche-t-on à réconcilier des options contradictoires: d'une part, miser sur les investissements financiers et le réalisme politique; de l'autre, inscrire dans les options de l'énoncé municipal⁵ sur l'aménagement du cœur de Montréal les souhaits de certains milieux professionnels et les revendications de larges couches de la population? Les années à venir apporteront une réponse à cette question. Plusieurs articles de ce numéro des *Cahiers* l'évoquent. Mais il importait dès maintenant de faire un bilan des transformations qui, depuis quelque temps déjà, s'opèrent sous nos yeux. Au cours de ces dernières années d'ailleurs, la recherche urbaine québécoise s'est amplifiée, consolidée et a trouvé des points de convergence qui n'existaient pas il y a quinze ans encore⁶. Notre ambition n'est pourtant pas seulement de proposer un bilan, mais de tenter de relier la conceptualisation théorique urbanistique à l'analyse d'un terrain concret, celui des pratiques urbaines. Aussi, tout en examinant la situation particulière de Montréal, c'est la question de la sociologie urbaine en général qu'on a en vue.

Or, si la recherche urbaine, en tant que tâche académique, a bien un champ d'étude clairement établi, elle n'a en revanche ni objet théorique ni cadre conceptuel propre. Il s'ensuit que les rapports entre déterminants globaux, appelés parfois facteurs structuraux (par exemple, la société capitaliste, industrialisée et urbanisée), et données de la situation locale (telle ville), autrement dit, entre déterminismes généraux et situation particulière, ne peuvent être adéquatement pensés.

⁵ Ville de Montréal, *Quartiers du cœur de Montréal. Énoncé d'orientations sur l'aménagement de l'arrondissement centre*, Montréal, SHDU, mars 1988, 169 p.

⁶ À ce sujet, le lecteur se reportera au numéro spécial de *Sociologie et sociétés*, "Le phénomène urbain", de mai 1972.

En cherchant un ancrage théorique, la sociologie urbaine a souvent recours à deux démarches différentes. En adoptant la première, elle part de l'analyse du contexte économique, politique ou social global, pour examiner ensuite l'articulation de ces déterminismes globaux sur la situation particulière de la ville (ou de telle ville). Ce faisant, elle postule que les données contextuelles (par exemple, les "tendances lourdes") expliquent les phénomènes spécifiques observés. De ce point de vue, la ville, réduite à illustrer l'évolution socio-économique générale, perd rapidement toute autonomie en tant qu'objet d'analyse. Ce type d'analyse est certes utile pour asseoir une recherche, mais elle est insuffisante pour épuiser la thématique de l'urbain.

L'autre démarche, illustrée par de nombreuses monographies, consiste à décrire les divers aspects observables d'une ville, en les insérant dans le cadre d'une présentation historique, découpée en périodes significatives. Une telle approche accorde manifestement un rôle excessif au jeu des forces locales. Elle ne parviendra pas à démontrer la nécessité et la suffisance de l'explication proposée. Une analyse de ce genre peut constituer une étape utile de la recherche, mais ne débouche pas sur des généralisations fondées⁷.

Ce problème il est vrai se pose pour toute analyse, sociologique, économique ou autre. Or si la recherche entend dépasser les observations sur le terrain au profit d'une conceptualisation théorique et si, réciproquement, toute théorie cherche à fonder ses propositions sur des données de la réalité observable, il apparaît que, dans le domaine de la sociologie urbaine, cette jonction soit particulièrement difficile à faire en raison même de l'ambiguïté de son objet théorique. Les conséquences de ce hiatus en sont d'autant plus importantes. Il convient de les illustrer en recourant à deux cas extrêmes.

Les grands jalons de la théorie urbaine ont été posés soit par des concepteurs de villes futures idéales, soit par des analystes des modèles de villes du passé (notamment des villes médiévales centre-européennes). Qu'elles soient de type visionnaire et utopiste, ou de type conservateur et passéiste, ces théories postulent

⁷ On pourrait croire que l'approche marxiste, orientée davantage vers l'analyse de la société globale, représente la démarche du premier type, et que l'école de Chicago, riche en études communautaires, illustre plutôt celle du deuxième. Conclusion hâtive. Car l'école de Chicago a bien formulé un ensemble de thèses générales concernant la ville en tant qu'agglomération et complexification des facteurs écologiques. De même, Marx et Engels ont fondé leur théorie de la rente foncière ou leurs thèses sur l'habitat sur une analyse poussée des situations concrètes. Voir R.E. Park *et al.*, *The City*, Chicago, University of Chicago Press, 1925; O. D. Duncan, *Metropolis and Region*, Baltimore, Hopkins, 1960; R. N. Morris, *Urban sociology*, London, Allen-Unwin, 1968. Aussi K. Marx, *Le Capital*, I et IV, et *Les manuscrits de 1844*, Paris, Éditions sociales; F. Engels, *La situation de la classe ouvrière en Angleterre*, Paris, Éditions sociales; H. Lefèbvre, *Pensée marxiste et la ville*, Paris, Casterman, 1972; W. K. Tabb et L. Sawers (dir.), *Marxism and the Metropolis*, New York, Oxford University Press, 1978.

toutes un universalisme et relèvent par conséquent des idéologies, explicites ou non⁸.

Pour leur part, de nombreuses monographies urbaines recourent à des jugements normatifs au moment de l'interprétation de la signification de leurs résultats. Ainsi, par exemple, on évalue la cohérence interne d'un ensemble de réglementations; on constate des décalage entre les promesses et les réalisations dans une opération urbaine; ou encore on diagnostique l'impraticabilité d'un type d'intervention donnée en se fondant sur le fait que par le passé elle n'a pas donné des résultats probants. En dernière instance, les critères de telles évaluations sont soit la logique formelle, soit la pragmatique quotidienne, soit encore une idéologie non explicite. Or ces critères contiennent en eux-mêmes leur propre validation; ils ne peuvent fonder une explication.

Nous signalons ici que le divorce entre l'empirie et la théorie conduit à des glissements inévitables, soit vers une idéologie postulant un universalisme non justifié, soit vers des évaluations normatives, ne pouvant expliquer les phénomènes observés.

Où situer, enfin, la recherche urbaine par rapport à diverses disciplines académiques, telle est une autre question qui se pose constamment aux théoriciens et aux praticiens de l'urbanisme. Le présent numéro propose une manière de répondre à cette question.

Nous avons fait appel à six disciplines: économie, politologie, urbanisme, architecture, sociologie et anthropologie, pour analyser sous les angles qui leur sont propres un objet concret défini autour des problèmes que connaît actuellement le centre-ville de Montréal. Certains des constats empiriques, certaines conclusions ou interprétations pourront se recouper, d'autres pourront constituer un point de départ pour des confrontations. Dans ce sens, nous espérons ouvrir un débat qui pourrait se situer sur le plan théorique ou pragmatique, ou encore, de préférence, à l'intersection des deux. Ce que nous visons n'est pas une intégration des perspectives, mais un éventuel recoupement des résultats qu'elles avancent.

En procédant ainsi, nous exprimons des réserves à l'égard de certaines démarches transdisciplinaires, ainsi que des théories générales des systèmes qui s'y rattachent⁹, deux approches qui jouissent d'une certaine popularité auprès des urbanistes.

⁸ Voir F. Choay, *L'urbanisme, utopies et réalités*, Paris, Seuil, Point, 1979, pour une analyse des idéologies sous-jacentes aux principales théories urbaines actuelles.

⁹ Voir F. E. Emery, *System Thinking*, Baltimore, Penguin, 1969; L. Von Bertalanfy, *La théorie générale des systèmes*, Paris, Dunod, 1973; E. Morin, *La méthode, I: La nature de la nature*, Paris, Seuil, 1977.

La démarche transdisciplinaire postule l'identité des niveaux et la symétrie des rapports des disciplines scientifiques. Elle est donc dépourvue de point d'ancrage pour une explication vérifiable¹⁰. Quant à la théorie générale des systèmes, son objectif explicite est de formaliser un ensemble complet de relations fonctionnelles. Elle vise donc à neutraliser tout contenu particulier de diverses disciplines scientifiques au profit de relations purement formelles de nature générale. En outre, elle a recours à des multiples assimilations par analogies. Une procédure d'illustration commode, mais de faible teneur explicative¹¹.

Les articles présentés ici s'inscrivent dans les préoccupations énoncées plus haut. Les thèmes couverts sont les suivants: transformations économiques, innovation technologique, pouvoir local, politiques d'urbanisation, cadre bâti, habitat, traitement de l'espace et réseaux sociaux informels.

Vitomir AHTIK
Département de sociologie
Université du Québec à Montréal

¹⁰ Un exemple connu expliquera non seulement pourquoi on recourt si volontiers au va-et-vient entre deux disciplines, mais également les limites patentées d'une telle procédure. Quand les prédictions de tel économiste concernant les ventes d'un produit sur le marché de grande consommation se trouvent démantées par les faits, on va souvent expliquer le phénomène par un renversement inattendu de motivations des acheteurs. Par contre, quand les prédictions de tel sociologue, analyste des motivations, subissent un revers semblable, on invoquera des changements dans la conjoncture économique. Les deux phénomènes peuvent être concomitants, mais un tel renvoi de l'un à l'autre n'explique pas les faits observés. Supposer un effet d'interaction symétrique est tout simplement une affirmation aprioriste, non vérifiée, donc aucunement justifiable.

¹¹ Proposer, à titre d'explication, que la ville fonctionne comme un organisme vivant, ou au contraire, comme un système cybernétique, c'est nier la spécificité de l'action sociale, la réduire selon le cas aux lois biologiques ou physiques.